**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** 43 (2006)
**Heft:** 1677

**Artikel:** Vie chère : les prix incertains de la politique
**Autor:** Tille, Albert
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1008905

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 07.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Les prix incertains de la politique

**La Suisse est un îlot de vie chère. Le Conseil fédéral a demandé à l'Office fédéral de la statistique (OFS) de chiffrer le bilan des diverses politiques menées par la Confédération pour surmonter ce handicap. L'impact sur l'indice des prix semble modeste, sauf pour les télécoms.**

Pendant des décennies de stricte protection, la politique agricole a fabriqué des prix très élevés. La réforme entamée en 1992 a renversé la tendance. La baisse est spectaculaire au niveau de la production. Les prix payés aux agriculteurs ont chuté de 21,2%. Les consommateurs n'en ont guère profité. L'indice des prix à la consommation dans l'alimentation a augmenté de 7,8%. L'indice général a, quant à lui, progressé de 12,1%. Les sacrifices imposés aux paysans ont, au mieux, modéré le renchérissement de l'alimentation qui était constant avant la réforme de la politique agricole. Mais l'écart entre l'évolution des prix à la production et à la consommation est spectaculaire (cf. encadré ci-dessous).

## Une santé presque sage !

Le secteur de la santé est la cible de toutes les critiques en raison de la hausse constante des primes d'assurance maladie. Mais lesdites primes ne sont pas prises en compte par l'indice des prix. Avec raison (cf. *DP* n° 1658), car l'indice relève l'évolution du prix des prestations et non l'augmentation de la consommation médicale. Le prix des prestations de santé évolue mois rapidement que l'ensemble de l'indice (cf. encadré ci-contre).

Pour l'Office fédéral de la statistique, la baisse de prix des médicaments provient, pour une part, de la nouvelle rémunération des pharmaciens. C'est la seule réforme de la politique de la santé qui ait eu une incidence significative sur les prix.

## Cosmétique et efficacité

Les prix devraient baisser suite au renforcement de la loi sur les cartels notamment avec la libéralisation des importations parallèles et l'interdiction des accords d'exclusivité pour le service après-vente dans le secteur de l'automobile. Mais l'OFS reste incertaine et se borne à mentionner une «tendance à la baisse non quantifiable». Même prudence dans l'appréciation des accords bilatéraux avec l'Union européenne qui devrait, à long terme, faire pression à la baisse des prix.

Les taxes nouvelles pour limiter les émissions de $CO_2$ ont un effet techniquement chiffrable sur l'indice des prix. Mais les décisions minimalistes entraînent des hausses négligeables: 0,03% pour le centime climatique. Si la taxe sur les huiles de chauffage est admise dans la version du Conseil fédéral, l'indice des prix progressera de 0,3%. La répercussion sur l'indice de la redevance sur les poids lourds n'est pas mécanique. L'OFS s'aventure à estimer une «légère hausse».

L'incertitude n'est plus de mise dans le secteur des télécoms. L'indice des prix a diminué de 40% entre 1998 et 2005. La baisse est générale mais elle est spectaculaire pour les services liés au réseau fixe. Ce triomphe de la mise en concurrence ne s'est pas (pas encore) vérifié pour les services postaux. L'ouverture du marché des colis n'a eu qu'un effet marginal. Quant à l'acheminement des lettres, encore sous monopole, il a renchéri de 10,3% de 2002 à 2005 alors que l'indice général progressait de 3,4%. *at*

### 1996-2005

| | |
|---|---|
| Indice général des prix | +8,7% |
| Indice prix santé | +5,9% |
| Médicaments | -10,4% |
| Prestation médecins | +0,6% |
| Prestations dentaires | +9,1% |
| Services hôpitaux | +14,1% |

### 1993-2005

| | Prix production | Prix consommation |
|---|---|---|
| Produit céréaliers | -2,8% | +3,9% |
| Viande | +7,2% | +20% |
| Lait | -23,8% | -17,8% |
| Fromage | -26,1% | +0,3% |
| Beurre | -7,9% | -5,5% |


### Devenez actionnaire de *Domaine Public*

L'Association du *Journal Libre*, initialement propriétaire de *Domaine Public*, a décidé de mettre ses actions sur le marché.
Ces actions, d'une valeur nominale de 100 francs, sont proposées au prix de 200 francs.

Si vous êtes intéressés, contactez la rédaction au 021 312 69 10 ou à *administration@domainepublic.ch*